



Touch and go ! Après un premier essai début 2006 suivi de quelques mises au point, **AéroPage** reprend son envol. Cette lettre d'information a pour ambition de faire partager l'actualité et le quotidien de notre plate-forme, en vous tenant régulièrement informés de son évolution et de ses activités. Aussi une large rubrique intitulée « Côté piste » est-elle dédiée aux efforts de chacun des acteurs de l'aéroport qui concourent à son développement et à la dynamisation de ses échanges. Affirmant la volonté de la plate-forme de s'ancrer dans son environnement, une page « Côté ville » s'ouvre ensuite aux communes voisines, aux événements et aux grands projets du territoire. **AéroPage** s'adresse à tous ceux qui, dans l'enceinte de la plate-forme et en dehors, participent ou s'intéressent à la vie de notre aéroport. Diffusée au sein des entreprises aéroportuaires et auprès de nos partenaires, cette lettre trimestrielle se fera le relais des informations que vous voudrez bien nous transmettre. Restant à votre écoute, l'équipe de rédaction se joint à moi ainsi qu'à toute la direction de l'aéroport pour vous souhaiter une très bonne année 2007.

côté PISTE



Inspection des pistes par le pôle des opérations aéroportuaires

Aires sous contrôle

Essentiel au bon fonctionnement de l'aéroport, le pôle des opérations aéroportuaires a été renforcé pour mener à bien toutes les missions qui lui sont désormais confiées.

Quatre ans après sa création, le pôle des opérations aéroportuaires (POA) a pris une nouvelle dimension. Depuis le 23 juillet 2006, suite notamment à l'adoption par décret (20/07/2005) du cahier des charges de la société Aéroports de Paris, le POA est en effet chargé de l'inspection des pistes et des voies de circulation des avions.

Réorganisation complète

Cette responsabilité nouvelle a nécessité une complète réorganisation du pôle. « Il a fallu constituer une permanence opérationnelle 24h/24, 7j/7, explique Jean-Nicolas Brouet, responsable du POA de Paris-Le Bourget. Sept coordonnateurs se relaient pour parer à tous les problèmes qui peuvent survenir sur les pistes. En tant que responsables de l'exploitation, nous procédons aux inspections réglementaires ainsi qu'à celles consécutives à une alerte ou un incident, comme

lorsqu'un objet est trouvé sur une piste. Autrement dit, nous sommes les garants de la sécurité sur le terrain, au niveau des infrastructures aéronautiques. »

Missions quotidiennes

Ce nouveau rôle vient s'ajouter aux missions "traditionnelles" du pôle des opérations aéroportuaires : information quotidienne des compagnies aériennes sur la météo et l'état du terrain, prévision des capacités, attribution des points de stationnement, conseil en matière de signalisation, compte-rendu des incidents de fonctionnement des avions... Le POA réceptionne en outre toutes les demandes de travaux, dont il examine la faisabilité et évalue les contraintes pour l'exploitation de la plate-forme. Et ce n'est pas tout ! Le POA est également responsable, depuis le 1^{er} janvier, de la gestion des convois véhicules et, prochainement, de celle des essais moteur.

Pôle des opérations aéroportuaires : 01 48 62 40 10

baromètre

Septembre 2006

6 760 mouvements

+ 15,32 %*

Octobre 2006

6 183 mouvements

+ 10,67 %*

Novembre 2006

5 115 mouvements

+ 9,11 %*

* Variation par rapport au même mois de l'année précédente, sur l'aéroport Paris-Le Bourget

Un engagement partagé à Paris-Le Bourget

Certifié ISO 14001, l'aéroport de Paris-Le Bourget a établi un plan d'actions pour promouvoir le développement durable auprès de ses partenaires, fournisseurs et sous-traitants. Objectif : créer une dynamique de plate-forme !

côtéPISTE



► Première réunion du Club des Partenaires Environnement

Le développement durable bouscule le monde de l'entreprise et chamboule ses valeurs : le capital n'apparaît plus comme la seule richesse, les aspects social et environnemental entrant désormais aussi en ligne de compte. Dans ce contexte, une nouvelle façon d'entreprendre se fait jour, qu'Aéroports de Paris ne se contente pas d'avoir faite sienne ! Ainsi, l'aéroport de Paris-Le Bourget a décidé d'avancer avec ses partenaires de la plate-forme en les fédérant autour d'un plan d'actions

en faveur de l'environnement, dont la mise en œuvre est l'affaire de tous.

Le partage d'expérience

Première initiative : le Club des Partenaires Environnement, créé à Paris-Le Bourget en septembre dernier et fort de trente-quatre membres à ce jour. « Nous allons travailler sur des thématiques comme l'eau, les déchets ou la qualité de l'air, explique Sébastien Maréchal, animateur du Club. Les partenaires pourront aussi profiter de l'expérience d'entreprises comme Dassault Aviation et Air France Industries, qui ont déjà leur propre politique de développement durable. » Une convention sur les rejets est également à l'étude.

Le site www.ecoairport.fr vient en appui de cette démarche. Consultable depuis le 30 novembre, il fournit aux entreprises toutes sortes d'informations pratiques, des contacts utiles aux dernières mesures législatives ou réglementaires prises en matière d'environnement. Les internautes peuvent aussi effectuer en ligne un diagnostic environnemental simplifié de leur établissement.



Une voie incontournable

Enfin, des programmes d'accompagnement (lire encadré) pilotés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) sont proposés aux acteurs de la plate-forme, qu'ils soient implantés en Seine-Saint-Denis ou dans le Val d'Oise. Des programmes qui aideront les participants à s'engager concrètement dans la voie – devenue incontournable – du développement durable.

Club des Partenaires Environnement : 01 48 62 52 56

L'accompagnement

Grâce à "Capital 2D" proposé par la CCIP 93, une quinzaine de PME-PMI de Seine-Saint-Denis établissent, avec l'aide d'experts et sur la base d'un pré-diagnostic, leur propre plan d'action pour intégrer le développement durable dans leur management. Quant aux entreprises sur le Val d'Oise, Aéroports de Paris a signé un partenariat avec la CCIP et l'ISIGE (l'Ecole des Mines de Paris) pour leur proposer également un accompagnement.

TROIS QUESTIONS À

Laurine Feinberg



Laurine Feinberg
manager
environnement
Aéroports de Paris

« Faire des aéroports parisiens des aéroports "écologiques" »

Pourquoi créer des Clubs des Partenaires Environnement ?

La certification ISO 14001 de nos aéroports est une réponse à la demande de responsabilité environnementale que les pouvoirs publics et les riverains nous adressent. Mais elle n'est pas suffisante. Les Clubs des Partenaires Environnement viennent renforcer notre démarche en matière de développement durable, en y associant tous les acteurs des plates-formes aéroportuaires. Le fonctionnement de ces Clubs repose sur quatre grands axes : se former, s'évaluer, progresser ensemble et communiquer mieux ensemble. Pour optimiser les résultats, des outils tels que le site www.ecoairport.fr et l'écocarte (diagnostic environne-

mental "on line") permettent aux différents acteurs de mener à bien leur projet environnemental.

Qui sont ces "Partenaires Environnement" ?

Les Clubs des Partenaires Environnement sont constitués d'entreprises aéroportuaires. Grands groupes et PME-PMI s'y côtoient et partagent une même volonté, celle de travailler ensemble. Chaque partenaire reste libre dans cette démarche participative et progresse à son rythme.

Quels sont les objectifs de ces Clubs ?

L'idée est d'inciter les entreprises présentes sur les plates-formes à mettre en place une politique de développement durable, avec un système de management environnemental, en s'appuyant sur l'échange de bonnes pratiques et la synergie entre partenaires. Le tout, dans le but de faire des aéroports parisiens des aéroports "écologiques".

Doubles travaux au Pont Yblon

Un chantier va s'ouvrir au niveau du carrefour giratoire du Pont Yblon. Objectif : créer un accès direct à l'aéroport depuis la RN 17 via ce rond-point, afin d'améliorer la desserte de la plate-forme, notamment depuis les communes situées au nord du Bourget. Dans le même temps se construit une route d'accès depuis

ce même Pont Yblon jusqu'aux infrastructures d'Eurocopter. Les deux chantiers devraient être terminés en avril prochain.

L'avenue de l'Europe fait peau neuve

Des travaux ont été entrepris devant les ateliers d'Air France : réfection de la chaussée, création d'un cheminement piéton séparé de la

route, aménagement de places de parking pour le personnel, le tout dans un cadre embelli par de nouveaux parterres de fleurs.

Un bâtiment neuf pour Flying Group

Les anciens bâtiments d'Euralair, entre l'entrée en zone réservée et les installations de Dassault, ont été rasés pour permettre

TEMOIGNAGE

Satcom I a choisi le Bourget

« Nous avons quitté Paris pour l'aéroport du Bourget en novembre dernier. Le but de ce déménagement était de nous rapprocher de nos clients pour leur offrir une meilleure qualité de service. Notre société, Satcom I, est spécialisée dans le matériel embarqué de communication par satellite et travaille essentiellement avec l'aviation d'affaires. Le choix d'une implantation au Bourget est donc naturel et stratégique : il s'agit de gagner du temps pour pouvoir satisfaire, dans les meilleurs délais, les demandes que nous recevons. Dans notre secteur, la réactivité est un atout majeur ! Les retours de la part de nos clients sont très prometteurs. De plus, l'aéroport de Paris-Le Bourget jouit d'un rayonnement international. Ne serait-ce qu'en terme d'image, l'entreprise y a déjà gagné ! »

Jean-François Gault, directeur général de Satcom I



SERVICES

A louer, très belle salle de réception

Un nouvel espace, en plein cœur de l'aéroport, sera proposé prochainement aux entreprises pour leurs événements privés.

C'est une demande forte des soixante-dix entreprises de la plate-forme : pouvoir organiser leurs réunions, leurs conférences ou leurs cocktails sur l'aéroport même. Message reçu par Aéroports de Paris, qui leur proposera très prochainement une grande salle en "cour anglaise" du nouveau terminal d'aviation d'affaires. L'emplacement, à deux pas des pistes, est idéal : les participants pourront sauter dans un jet dès l'événement terminé. Les hommes d'affaires pressés apprécieront le gain de temps... A terme, cette salle sera proposée à la location à l'ensemble des entreprises de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise.

Une salle toute équipée

Trois configurations sont possibles pour cet espace de 125 m².

En salle de réunion, trente personnes peuvent s'installer autour de la grande table et profiter d'un espace "lounge" de 50 m². En salle de conférence, le lieu offre près de cinquante



places assises. Enfin, tables, chaises et sofas peuvent céder la place à un buffet pour un cocktail. Détail non négligeable, la salle est équipée des technologies les plus pointues : deux écrans multimédias, un écran plasma, deux rétroprojecteurs, un système de "call conférence"...

Du "sur mesure"

Un service traiteur est également disponible, pour une petite collation en milieu de réunion,

voire un déjeuner à midi. Gastronomie française ou internationale, la gamme des prestations est très large et offre une grande souplesse à l'entreprise cliente. Pour un cocktail par exemple, c'est elle qui décide de tout, de l'emplacement du buffet jusqu'aux

petits fours, salés, sucrés ou les deux. En un mot, un service "sur mesure".

Renseignements auprès d'Alexandre Le Dilhuit :
01 48 62 30 80 et alexandre.ledilhuit@adp.fr

Une première en France

Avec les nouveaux brûleurs de sa centrale thermique, l'aéroport de Paris-Le Bourget fait figure de



pionnier. Installé en octobre dernier, et pour la première fois en France, ce système vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone). Et ça marche ! Grâce à ces brûleurs, les rejets de la centrale thermique sont descendus à 70 mg/m³, bien en deçà de la limite de 120 mg/m³ imposée par la loi. Si l'aéroport, qui a fait de la protection de l'environnement une priorité, se félicite de ces bons résultats, il ne s'en contente pas. De nouveaux essais seront effectués au printemps avec le constructeur des brûleurs. Objectif : faire baisser les chiffres de 20 points supplémentaires...

Les parkings : mode d'emploi

Trois parkings sont aménagés sur l'aéroport de Paris-Le Bourget. Le PA est réservé à la clientèle

d'affaires. Le PB et le PE, associés au bâtiment 54, sont réservés aux employés de la plate-forme munis de leur badge.



Seul le PE est également accessible aux visiteurs, lesquels doivent se présenter à l'interphone pour pouvoir s'y garer.

la construction d'un hangar et de bureaux pour la société Flying Group, arrivée l'été dernier au Bourget. Ces nouveaux locaux seront mis en service fin 2007.

Nouvelles règles au poste Fox

Depuis le 1^{er} novembre 2006, le poste Fox est un PARIF, un Poste d'Accès Routier à Inspection de Filtrage. Ce qui, conformément à la nouvelle

réglementation européenne, implique la fouille d'au minimum 10 % des véhicules et des personnes qui s'y présentent, choisis de façon aléatoire.

Pour en finir avec le repassage

Un service de repasserie sera proposé aux salariés de la plate-forme à partir du 5 février. Tous les mardis et jeudis, une tournée sera effectuée dans les entreprises pour ramasser et rapporter le

linge. Prix de lancement : 1 kg de repassage pour 6 € seulement !

SIAE : 47° !

La 47^e édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) se tiendra au Bourget du 18 au 24 juin prochain. En 2005, plus de 480 000 visiteurs venus de 88 pays avaient fait le déplacement pour cet événement mondial.

À table, gourmands !

Seul commerce de l'aéroport, l'hôtel Kyriad Prestige dispose aussi d'un restaurant, dont la carte fait la part belle aux saveurs authentiques et variées.



De Kyriad Prestige, on connaît surtout l'hôtel, moins le restaurant. Pourtant la Rose des Vents propose une table généreuse, dans un cadre agréable, dont les quelques 200 places ne sont nullement réservées aux seuls clients de l'hôtel ! Une bonne adresse donc, au sein même de l'aéroport, pour le midi (de 12h à 15h) comme pour le soir (de 19h à 22h30).

Côté carte, trois menus sont proposés au déjeuner. La formule à 18,50 € comprend un buffet froid et un dessert ; celle à 24 € offre, après le buffet froid, un choix de plats chauds parmi lesquels une pièce de viande découpée devant le client ;

et pour 26 €, les gourmands ont un dessert en prime.

Gastronomie oblige

Les grosses faims seront comblées : ici, c'est service à volonté ! Les papilles seront séduites : la Rose des Vents ne cuisine qu'à partir de produits frais, gastronomie oblige. Du coup, son carré d'agneau rôti au jus de thym, sa printanière de daurade juste poêlée ou encore son onglet de bœuf aux échalotes confites tiennent largement leurs promesses... Quant aux desserts, qui pourra résister à la mousse au chocolat noir soufflé et amandes grillées ou à la dacquoise à l'ananas et aux noisettes ?

Les groupes (quatre personnes minimum) ayant réservé se verront offrir un kir sur présentation de leur badge d'entreprise. Même sympathique attention pour les visiteurs du musée de l'Air et de l'Espace, munis de leur ticket d'entrée.

La Rose des Vents : 01 49 34 10 38

← Le restaurant à l'heure du déjeuner



côtéVILLE

Dans les coulisses du musée

Le musée de l'Air et de l'Espace dévoilera les trésors cachés dans ses réserves et les secrets de ses ateliers de restauration lors de visites organisées dans le cadre de "Et voilà le travail !" les 25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai et 28 juin à 9h30. Inscription au 01 49 15 98 98.



Une visite décapante...

Décaper les pièces d'avion par la projection de grains de blé : il fallait y penser ! Et c'est Biodécap industries, au Bourget, qui en a eu l'idée. A découvrir lors des visites organisées les 27 mars et 19 juin à 14h. Inscription au 01 49 15 98 98.

Petit détour par Hélicofrance

Aviation d'affaires, vols touristiques, prise de vues... Hélicofrance-Paris Hélicoptère invite le public à venir découvrir ses activités et ses installations les 5 avril et 17 mai à 14h. Inscription au 01 49 15 98 98.

Tous les marchés en ligne

Les Aéroports de Paris, Londres et Copenhague ont créé, sur Internet, une plate-forme d'échanges pour les acheteurs et les fournisseurs de l'industrie aéroporuaire : www.airportsmart.com.

TRANSPORTS

L'union fera-t-elle le métro ?

Ils veulent que la ligne 7 du métro soit prolongée jusqu'au parc d'expositions et au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, et se sont fédérés en association pour défendre leur projet. Les villes de Gonesse, Bonneuil, Drancy, Dugny, Le Bourget et Le Blanc-Mesnil, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis mais aussi la CCIP 93, l'Association Européenne d'Aviation d'Affaires (EBAA), Aéroports de Paris et, bien sûr, le parc d'expositions et le musée unissent

ainsi leurs efforts pour que le tracé soit rallongé de quelques

Donner une nouvelle impulsion au développement économique

kilomètres depuis l'actuel terminus de La Courneuve afin de desservir la plateforme aéroporuaire, avec un arrêt intermédiaire au centre-ville du Bourget.

Les enjeux sont de taille. En améliorant la desserte de ce territoire et donc l'accessibilité de ses différents sites d'activités, ce prolongement y donnerait une nouvelle impulsion au développement économique et à la création d'emplois, tout en offrant une meilleure qualité de vie aux habitants. « Ce projet bénéficie d'un très large soutien, notamment de la part des acteurs économiques de l'aéroport de Paris-Le Bourget,

se félicite Vincent Capo-Canellas, maire du Bourget et président de l'association. Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) lui-même en a souligné les aspects positifs. Nous avons donc bon espoir ! »

c'estDIT

Parce que la réglementation urbaine ne doit pas être un frein au développement économique, j'ai voulu rendre constructibles toutes les parcelles de ma commune susceptibles d'intéresser l'aéroport de Paris-Le Bourget et d'accueillir de nouvelles



André Veyssière
maire de Dugny

entreprises. Les terrains militaires en friche, par exemple, ne doivent pas rester inutilisables. Les entreprises créent de l'emploi, elles sont donc les bienvenues à Dugny !



...Faites-nous part de vos remarques et de votre actualité : perrine.bernedede@adp.fr